

## REUNION DES MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL GT9 - INFRASTRUCTURE ET RESEAUX – Lot et Garonne

### Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne

Type de document	RELEVÉ D'ÉCHANGES ET DE CONCLUSIONS
Groupe de travail	GT9 – Lot et Garonne
Date de la réunion	14 septembre 2011
Lieu de réunion	DDT 47 - Agen
Référence	GPSO-11-ISA-1-CRT-4690-v1

#### Synthèse des échanges et avis du groupe de travail

- **Introduction** : RFF introduit la réunion et indique que celle-ci s'inscrit dans la continuité des échanges tenus en juin 2011. Les études des rétablissements ont été approfondies sur la base du tracé optimisé et des demandes issues lors de la précédente session du GT. Le dossier de fin d'étape est en cours d'élaboration pour être proposé au ministère en fin d'année 2011. A ce titre le préfet de région a sollicité l'avis des communes d'ici fin octobre 2011 sur le projet dans son ensemble.

- **Présentation des optimisations effectuées sur le tracé retenu par le COPIL du 23/06/11**

Dans ce secteur, aucune modification substantielle du tracé et du profil n'a été réalisée. L'optimisation faite en Gironde sur le franchissement de la Vallée du Barthos n'amène aucune modification d'implantation sur le territoire de la CdC.

- **Balayage des rétablissements**

Le principe de construction de la LGV est expliqué, à savoir, le défrichement assorti de dessouchage sur 25 m environ de part et d'autre des emprises ferroviaires définitives. Ce principe est soumis à l'avis des services de secours et de la profession sylvicole. Il permet de préserver la voie ferrée de chute d'arbre et de mettre en

place des pistes latérales de circulation (en grave non traitée ou en sable).

Il est indiqué que le positionnement des passages pour la grande faune (PGF) en fonction des corridors de déplacement est en cours de réalisation sur la base d'échange avec les fédérations de chasse et les écologues. Il est précisé que certains PGV pourront être de type mixte (empruntable par la faune et les exploitants forestiers + services de secours), certains seront spécifiques (empruntable uniquement par la faune, et par les services de secours uniquement en cas de nécessité).

Chaque rétablissement est présenté, ainsi que les pistes mises en œuvre latéralement à la LGV.

Les échanges ou observations sont répertoriées ci-après :

**SDIS 47 :**

Souhaite obtenir les fichiers sources des rétablissements et du tracé de manière à l'intégrer dans le SIG du SDIS. Par ailleurs, souhaiterait que les pistes en sable soient mentionnées sur les documents.

*RFF précise la domanialité des futures pistes n'est pas encore fixée à ce stade des études. Cependant, des rétrocessions des pistes et des ouvrages seront envisagées et des conventions d'utilisation et d'entretien seront mises en place avec les futurs gestionnaires.*

**CdC Coteaux et Landes de Gascogne :**

Souligne le fait qu'entre les PRF 96 et 98, le projet qui est en déblai risque d'intercepter des venues d'eau car la nappe est très proche de la surface.

*RFF remercie de cette précision, et indique que des relevés mensuels de piézomètre sont effectués au droit des sondages réalisés au titre du projet. Ces éléments peuvent être fournis aux communes si elle le désire.*

L'assemblée signale la présence d'un PGF sur un espace privé au pK 96. Il semble souhaitable que l'accès au PGF soit libre par convention avec le propriétaire.

- **Conclusion :**

RFF effectue la synthèse de la réunion et souhaite que les communes puissent émettre leur avis sur le projet comme demandé par le préfet .